



## PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 21 février 2024

## VIGILANCES MÉTÉO JAUNES PLUIE-INONDATION – VAGUES-SUBMERSION - VENT VIOLENT – ORAGE ET CRUES TRONÇON DE LA LAÏTA

Le département du Finistère, déjà placé ce jour en état de **vigilance météorologique jaune pour pluie-inondation** est placé ce **jeudi 22 février** en état de **vigilance météorologique jaune pour :**

- **pluie-inondation jusqu'à 13 heures ;**
- **vent violent à partir de 10 heures ;**
- **orage à partir de 12 heures ;**
- **vagues-submersion à partir de 14 heures ;**
- **crues sur le tronçon de la Laïta.**

Dans ce contexte, le préfet du Finistère, Alain ESPINASSE, invite la population à la vigilance et rappelle les conseils généraux de prudence et en particulier les suivants :

- ne vous promenez pas en bord de mer ;
- ne pratiquez pas d'activité nautique à risque ;
- soyez attentif si vous pratiquez des activités sensibles aux risques météorologiques ou à proximité d'un rivage ou d'un cours d'eau ;
- en zone inondables surveillez la montée des eaux et mettez-vous en sécurité en points hauts.
- mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés ;
- adaptez votre conduite aux conditions météorologiques.

Afin de garantir la sécurité des usagers de la route, la vitesse de circulation sur le pont de l'Iroise à Brest pourrait être abaissée à 70 km/h par les services de la direction interdépartementale des routes Ouest, en fonction de la vitesse des vents. Les usagers en seront informés par des messages diffusés sur les panneaux à message variable.

La situation météo est évolutive, le préfet du Finistère recommande de se tenir informé, en particulier en consultant les prévisions en ligne sur le site internet de Météo France : [www.vigilance.meteofrance.com](http://www.vigilance.meteofrance.com)

### Contact presse

### Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 90 77 20 23 / 02 90 77 20 21  
Mél : [pref-communication@finistere.gouv.fr](mailto:pref-communication@finistere.gouv.fr)